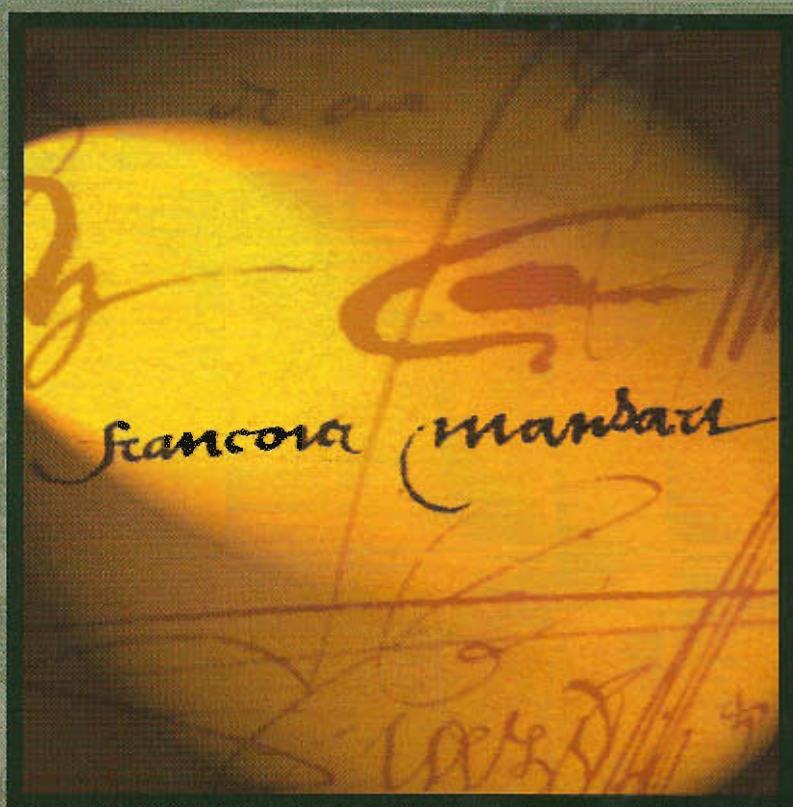


*Les*  
*cahiers de*  
**Maisons**



SOCIÉTÉ  
DES AMIS  
DU CHÂTEAU  
DE MAISONS

# Jacques Hardouin- Mansart de Sagonne un digne successeur de François Mansart

*Philippe Cachau  
doctorant en Histoire de l'Art*

*Fig. 1 - Le château de Berny, après les transformations de Mansart de Sagonne, (J. Rigaud, BN, Est., Va 92 B17190).*



**L**ONGTEMPS resté dans l'ombre du grand François Mansart et du célèbre Jules Hardouin-Mansart, ses illustres aïeux, Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne, dit aussi Mansart de Lévy, s'est toujours réclamé fièrement de leur tradition, au point de se déclarer lui-même "le dernier des Mansart"<sup>(1)</sup>. Deux siècles d'oubli ont pu laisser croire qu'il s'agissait d'un architecte mineur et sans grand intérêt. François Mansart avait connu un sort identique au siècle dernier<sup>(2)</sup>. Or loin d'être un artiste négligeable, Mansart de Sagonne était considéré au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme "l'un des premiers architectes du Roi", ainsi que le rapporte, en 1756, le marquis de Verneuil, introducteur des ambassadeurs à la cour de France, même s'il nuança ce propos, en déclarant que cette réputation n'était fondée que sur le seul prestige de son nom<sup>(3)</sup>. Mansart de Sagonne doit donc être replacé parmi les grands maîtres de l'architecture rocaille, au même titre que les Boffrand, de Cotte, Aubert, Servandoni, Contant d'Ivry et les Gabriel ... Il saura mener, à l'exemple de ses aînés, une brillante carrière d'architecte du roi. Ses bâtiments sont d'ailleurs, au contraire de François Mansart, mieux conservés que ses dessins.

**N**é à Paris en 1711<sup>(4)</sup>, Mansart de Sagonne était le fils adultérin de Jacques Hardouin-Mansart, comte de Sagonne (1677-1762), lui-même fils de Jules Hardouin-Mansart (1646-1708), et de Madeleine Duguesny ou Duquesny (1680-1753) sa maîtresse<sup>(5)</sup>. Il était ainsi le petit-fils de Jules Hardouin-Mansart et l'arrière-petit-neveu de François Mansart. Il décéda rue Dauphine, le 26 septembre 1778, sans descendance, ruiné et oublié de tous, âgé de 67 ans, soit un an plus tôt que François Mansart<sup>(6)</sup>. Il avait un frère aîné, Jean Mansart de Jouy (1705-1783) architecte également<sup>(7)</sup>.

Mansart de Sagonne avait débuté, entre 1727 et 1732, par la carrière des armes, entrant successivement dans les régiments de Cossé-Brissac puis des mousquetaires du roi, et terminant par l'emploi de maître d'armes. L'architecture ne s'imposa à lui qu'après que son entourage lui fit prendre conscience de la carrière fabuleuse qui s'ouvrait à lui, en exploitant le nom prestigieux des Mansart<sup>(8)</sup>. Il commença sa carrière en 1732, âgé de 22 ans, soit trois ans plus tôt que François Mansart, bien résolu à "soutenir le nom qu'il porte, et (...) à marcher sur les traces de ses ancêtres", ainsi qu'il

(1) Arch. Nat., 01 1914, n° 50 et 01 19142, n° 379.

(2) Cf. *François Mansart. Le génie de l'architecture* sous la direction de J.-P. Babelon et Cl. Mignot, Paris, 1998, pp. 19-20, et dans le présent volume, l'article de M. François Loyer : "François Mansart et l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle : style classique et tradition nationale".

(3) Propos rapportés par le ministre plénipotentiaire du Portugal à Paris, Galvao de la Cerda, au marquis de Pombal, dans sa lettre du 16 février 1756 (Lisbonne, Arquivos Nacionais da Torre do Tombo, Légation du Portugal à Paris, cx 5, n° 222).

Sur l'activité de Mansart de Sagonne, cf. Ph. Cachau, "Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne ou l'art du dernier des Mansart", *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, année 1993, Paris, 1994, pp. 85-100.

## *Une carrière dans le sillage de ses ancêtres*

(4) B.n.F., Ms. Fr. 32592, f° 65. Un premier Jacques était né en décembre 1709, à Trévol, près de Moulins, en Bourbonnais, qui mourut peu après, victime du terrible hiver.

(5) Hasard de l'histoire, la famille maternelle de Mansart de Sagonne était originaire de Toulouse, ville où François Mansart avait débuté sa carrière, supra note 2, p. 26.

(6) B.n.F., N. Acq. Fr. 1249, n° 45689. Inhumation à Saint-André-des-Arts du 27 septembre 1778.

(7) Arch. Nat., Min. Cent., XC, 499 : Inventaire du 9 décembre 1783 (publication en cours).

(8) B.n.F., 4° Fm 20483, p. 4. Dans ce factum, Claude Marchebourg, épouse de Mansart de Sagonne, rappelle les débuts de la carrière de son époux en ces termes : "On lui fit concevoir que le nom de son ayeul [Jules Hardouin-Mansart] pourroit servir beaucoup à faire valoir ses talents ; mais il est bon de fixer le temps où il a pris ce parti, (...), le sieur de Sagonne [son père] y dit que c'est au milieu de l'année 1732 que le sieur Mansart prit le crayon pour la première fois", *ibid.*, p. 6. Le premier ouvrage attesté de Mansart de Sagonne est la maison Chevestre de Cintray, impasse Pecquay, au Marais, en 1733.

(9) Arch. Nat., 01 1908<sup>7</sup>, n° 13.

(10) Cf. B. Jestaz, supra note 2, op. cit., p. 94.

(11) Arch. Nat., 01 1914, n° 87.

(12) Abbé Cl.-Fr. Lambert, *Histoire littéraire du règne de Louis XIV dédié au Roy*, 3 tomes, Paris, 1751. Tome 3, Livre X, pp. 93-99 et pp. 110-122. Arch. Nat., Min. Cent., LIX, 246 : Société du 30 mars 1751. Légende reprise dans différents courriers de Mansart de Sagonne à d'Angiviller (Arch. Nat., 01 1914, n° 50, 01 1914<sup>4</sup>, n° 379, et 01 1587, n° 45). Cf. dans le présent volume, l'article de M. Rabens : "La fausse généalogie des Mansart".

(13) Arch. Nat., T 1168<sup>3</sup>.

(14) Notamment celle de Pierre Vigné de Vigny (1690-1772). Sur l'incident survenu à l'Académie entre les deux hommes en 1758, cf. H. Lemonnier, *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture*, t. VI, Paris, 1920, pp. 312-313.

(15) Arch. Nat., 01 1587, n° 45. Il en était alors à son neuvième bâtiment et il avait pour principaux protecteurs, Chauvelin, garde des sceaux, le duc de Gesvres, et Mgr Nicolas-Joseph de Paris, évêque d'Orléans. Le duc d'Antin l'avait reçu à Fontainebleau avec les honneurs des deux battants de la porte ouverts à son passage ! Ces protections lui avaient valu l'honneur d'être de l'Académie (...) dès le mois de 7. bre 1734, quoique l'almanach, alors commencé, ne m'ait mis que depuis 1735", écrit-il à d'Angiviller, le 25 mars 1776. (A.N., 01 1931<sup>1</sup>, n° 47).

(16) Id., 01 1073, n° 219. Lettre du 15 mars 1772, annotée du "bon" du roi du même jour.

(17) Id., 01 1931, n° 44.

l'écrivait au directeur des bâtiments du roi, Marigny, en 1756<sup>(9)</sup>. Il adoptait là la démarche qui avait été celle de Jules Hardouin à l'égard de François Mansart<sup>(10)</sup> : revendiquer publiquement ses liens de parenté avec le grand Mansart et l'illustre surintendant des bâtiments de Louis XIV, afin de recueillir une clientèle prestigieuse et bénéficier des commandes royales. Mais l'exploitation d'un nom n'est pas suffisante si le talent ou le génie ne suivent pas. Il pensait à cet égard être parvenu à ses fins, lorsqu'il déclara en 1777, au comte d'Angiviller, successeur de Marigny, tandis qu'il se trouvait à une période critique de sa vie, miné par le doute, avoir "scruté mon intérieur scrupuleusement pour voir si cinquante années de travaux au service et aux ordres du Roy avaient pu me rendre indigne du nom des Mansart et de leurs célébrités (sic)"<sup>(11)</sup>.

Pour marquer davantage la fierté de ses aïeux, il avait servi leur glorification, en participant à la rédaction des notices de l'abbé Lambert dans son "*Dictionnaire historique du règne de Louis XIV*", pour la publication duquel les deux hommes s'étaient mis en société<sup>(12)</sup>. La légende des Mansart, descendant de Michel Mansart, cavalier romain, arrivé en France en 892, et entré au service des rois de France depuis Hugues Capet, est née de l'imagination fertile de Mansart de Sagonne. Elle était pour lui le moyen de rehausser son propre prestige auprès de la couronne.

Il poussa à ce point le culte de ses ancêtres, qu'au contraire de Mansart de Jouy, il était le seul à posséder leurs portraits. Dans un inventaire succinct de ses biens, il mentionne deux portraits de François Mansart dont un "en ovale avec sa bordure en marbre blanc" et quatre de Jules Hardouin-Mansart<sup>(13)</sup>.

L'exploitation de ce nom lui valut un statut privilégié au sein de l'Académie royale d'architecture, ce qui n'était pas sans susciter la jalousie de ses confrères<sup>(14)</sup>. Il avait intégré l'institution en 1734, grâce à la protection du duc d'Antin, successeur de Jules Hardouin-Mansart, son grand-père, dans la charge de directeur puis de surintendant des bâtiments du roi, soit deux ans à peine après le début de sa carrière<sup>(15)</sup>. En raison de son activité débordante, il s'absentait régulièrement des séances. Malgré les plaintes réitérées de son directeur, Ange-Jacques Gabriel, rival cousin de Mansart de Sagonne, Marigny conseilla à Louis XV de les autoriser, considérant "qu'il y a de la part de l'Académie trop peu d'égards pour un homme qui descend du célèbre Mansart à qui ce corps doit son existence et tous les bienfaits dont Louis XIV et votre Majesté l'ont comblé depuis son établissement"<sup>(16)</sup>. Plus tard, il écrivit à Gabriel : "(...) il a paru à SM que le descendant du célèbre Mansart à qui l'Académie a tant d'obligation était dans le cas d'obtenir quelque faveur, et elle a bien voulu le dispenser sans tirer à conséquence de la rigueur du Règlement"<sup>(17)</sup>. Mais la faveur royale déclina sous Louis XVI, et Gabriel put enfin obtenir son exclusion, en le proclamant "vétérans", en 1776. Mansart de Sagonne obtint du roi,

cette année là, une maigre pension de 500 livres, sa seule subsistance, “en considération du nom que vous portez et de vos anciens travaux”<sup>(18)</sup>.

Mansart de Sagonne avait débuté sa carrière dans des conditions assez favorables. Si comme François Mansart<sup>(19)</sup>, on ignore tout de sa formation, il eut la chance de bénéficier à la fois de l’expérience de son frère aîné dans la profession, qui avait commencé quelques années plus tôt<sup>(20)</sup>, mais surtout de celle des disciples de son grand-père, tels que Jean Aubert, qui logeait à l’hôtel de Sagonne, rue des Tournelles, résidence de Jules Hardouin-Mansart et de sa famille, Jean Courtonne qui enseignait alors à l’Académie, et surtout Robert de Cotte, son grand-oncle, premier architecte du roi, qui possédait une large part du fonds Mansart. Ainsi fut-il formé dans le culte de Jules Hardouin-Mansart.

Le duc d’Antin, pour parfaire sa formation, l’envoya faire le voyage d’Italie en 1735, à la suite duquel il recevra en décembre, son brevet d’architecte de la seconde classe de l’Académie<sup>(21)</sup>. A l’exception de Robert de Cotte en 1689, Mansart de Sagonne fut le seul membre de la famille Mansart, en même temps que l’un des rares architectes de sa génération, à avoir effectué ce séjour.

Simple hasard ou conséquence lointaine, un certain nombre de clients de Mansart de Sagonne appartenait à des familles qui avaient employé son grand oncle. Mieux notre Mansart fut appelé à intervenir sur les œuvres de son ancêtre.

Pour Louis III Phélyppeaux de La Vrillière, comte de Saint-Florentin et futur duc de la Vrillière, puissant ministre de la Religion Prétendue Réformée et de la Maison du roi, confident privilégié de Louis XV, petit-fils du marquis de La Vrillière, pour qui François Mansart avait édifié le fameux hôtel de la rue Neuve des Petits-Champs<sup>(22)</sup>, Mansart de Sagonne restaura, en 1740, une maison de campagne, sise rue du faubourg Poissonnière, pour l’acquisition de laquelle il avait servi de prête-nom (fig. 2). Il reconstruisit de fond en comble le corps de logis sur la rue, restaura l’aile en retour à gauche, modifia la distribution générale, redécora l’ensemble des pièces en compagnie des fameux Nicolas et Dominique Pineau, ses ornemanistes attitrés, et redessina les jardins en terrasse<sup>(23)</sup>. On peut penser que l’architecte œuvra aussi à son hôtel parisien de la rue des Filles Saint-Thomas, à son château de Chateaufort-sur-Loire (Loiret), ou à son hôtel versaillais du Parc-aux-Cerfs. Mais sur tous ces points, les documents nous font défaut. Le comte de Saint-Florentin était devenu surtout le principal protecteur de Mansart de Sagonne. Ce dernier lui doit notamment sa nomination, en 1743, à la charge de “premier architecte des Etats de Bourgogne”, en remplacement de Jacques V Gabriel, et la commande des projets pour l’hôtel de ville et l’Hôtel-Dieu de Marseille, entre 1747 et 1753, en tant que ministre des provinces de Bourgogne et de Provence.

(18) Id., 011931, n° 79.

(19) Supra note 2, pp. 25-28.

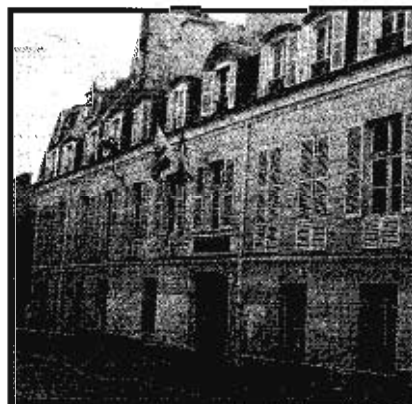
(20) Cf. M. Gallet, *Les architectes parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dictionnaire biographique et critique*, Paris, 1995, pp. 252-255.

(21) Arch. Nat., 01 79, P<sup>o</sup>497. Nous remercions M. Marcel Raynal, secrétaire général des Amis de Versailles, de nous avoir signalé si aimablement le recueil des quarante dessins exécutés par Mansart de Sagonne, à la plume et à l’encre noire, au cours de ce séjour (signé et daté “Jacobus Hardonius Mansart 1735”. En cours d’acquisition par la bibliothèque municipale de Versailles).

(22) Cf. J. Barreau et A. Gady, supra note 2, pp. 147-151.

(23) Arch. Nat., Min. Cent., LIX, 225 : Devis et marchés du 26 septembre 1740. Id. : Vente du 11 juillet 1740. Cette maison, située actuellement au n° 121, abrite le lycée Lamartine.

Fig. 2 - Maison de campagne du comte de Saint-Florentin au fbg Poissonnière (1740)  
(lycée Lamartine)



(24) Supra note 2, pp. 202-204.

(25) Supra note 20, pp. 255 et 269.

(26) Supra note 2, pp. 105-108.

(27) Arch. Nat., Z/1j/687 : Procès-verbal du 17 juin 1739. Nous remercions infiniment M. Michel Gallet de nous avoir communiqué ce document.

(28) J.-Fr. Blondel, *Cours d'architecture*, t. III, Paris, 1777, p. 88.

Fig. 3 - La cathédrale Saint-Louis de Versailles (1742-1754)



En 1737, Mansart de Sagonne devenait l' "architecte de S.A.S. le comte de Clermont", Louis de Bourbon, prince du sang, cousin germain de Louis XV. Alors abbé commendataire de Saint-Germain-des-Près, il était l'arrière-arrière-petit-fils d'Henri II de Bourbon, pour qui François Mansart avait augmenté l'hôtel du faubourg Saint-Germain (1651)<sup>(24)</sup>, et le petit-fils d'Henri III de Bourbon, pour qui Jules Hardouin-Mansart avait restauré le château de Chantilly et construit l'orangerie (1683). Il resta au service du comte de Clermont jusqu'en 1742, date à laquelle il fut remplacé par François Simon Houlié<sup>(25)</sup>. En travaillant pour lui, Mansart de Sagonne marchait littéralement sur les traces de François Mansart. De 1737 à 1741, il fut chargé de la restauration complète du château de Berny, œuvre emblématique du grand Mansart, puisque sa première grande réalisation<sup>(26)</sup>, qui était alors la maison de plaisance des abbés de Saint-Germain-des-Près (fig. 1). Parmi les transformations importantes effectuées par Mansart de Sagonne, signalons la création d'une laiterie de propriété dans la ferme du château, d'une ménagerie, d'un appartement des bains dans l'aile gauche de l'avant-cour, en bordure du canal, dite "la maison rouge", la remise au goût du jour de l'appartement du comte de Clermont, au rez-de-chaussée, à droite du vestibule, la réparation générale de ce niveau et de l'étage noble. A ce dernier étage, il abaissa l'appui des croisées sur le jardin et remplaça, de ce côté, le balcon sur colonnes du pavillon central par un balcon sur consoles rocailles. Il supprima les deux bassins circulaires disposés de part et d'autre du château. Dans le jardin, il remplaça les quatre parterres de broderies par deux parterres de gazon, et il restaura les pavillons installés au bout du canal et sur la route d'Orléans<sup>(27)</sup>.

Dix ans plus tard, Louis XV demandait à son tour à Mansart de Sagonne de transformer un autre chef-d'œuvre de François Mansart, le château de Maisons, pour le compte de Madame de Pompadour, sa nouvelle maîtresse. Jacques-François Blondel, éternel admirateur de ce paragon de l'architecture classique française, s'en fit l'écho dans son fameux "*Cours d'architecture*"<sup>(28)</sup> : "au lieu de la plate-bande qui se remarque au rez-de-chaussée, il proposait une arcade plein cintre : il détruisait les pilastres qui l'avoisinent et qui semblent, surtout celui d'angle, n'avoir aucune direction avec celui de l'ordre de dessus et plaçait des colonnes à plomb de toutes celles qui président dans cet avant-corps, en sorte que le grand entrecolonnement avait cinq métopes et ceux des côtés seulement chacun trois, il remontait le sol du vestibule, pour éviter, d'une part, les sept marches qui s'y remarque de droite et de gauche, et de l'autre, pour détruire la hauteur excessive du piédestal de l'ordre classique, élevé sur une très grande retraite. A la place, il ne mettait qu'un premier socle, élevé sur un second qui portait sur le cordon du fossé : au-dessus de l'entablement dorique, il pratiquait une balustrade peut-être plus intéressante que les deux socles qu'on aperçoit ici. Pour détruire le mur qui porte le comble attenant l'ordre corinthien, il continuait ce dernier dans toute la largeur de l'avant-corps :

par là il prétendait donner plus de dignité à cet ordre qui semble pénétrer le comble.

À premier coup d'œil (sic) ces changements paraissent heureux ; mais il n'en est pas moins vrai que cet avant-corps perd son effet pyramidal (L).

M. Mansard [de Sagonne] avait aussi proposé, dans les arrière-corps qui servent d'accotement à cette partie principale du château, de placer trois croisées au lieu de deux qui s'y remarquent : premièrement pour effacer le trumeau qui sépare ces dernières, secondement pour rendre les dedans moins obscurs : il avait aussi tenté de détruire le trumeau placé au milieu des deux pavillons qui terminent cette façade ; et pour cela il n'en avait percé qu'un dans son axe, d'où il est arrivé que pour anéantir ce défaut, il est tombé dans un autre, tel par exemple que de rendre les angles de ces pavillons trop considérables, pendant qu'au contraire, il avait rétréci de beaucoup les trumeaux des arrière-corps, en y plaçant trois croisées au lieu de deux". Et Blondel de conclure qu'il valait mieux conserver le château de François Mansart "avec tous ses défauts" qui sont ceux d'un homme célèbre, plutôt que de préférer "ces prétendus chefs-d'œuvre de la plus grande partie des architectes de nos jours".

Ce n'était pas la première fois que le roi faisait appel au "dernier des Mansart". En mai 1742, Louis XV lui avait confié de préférence à A-J. Gabriel, nommé le mois précédent "premier architecte du roi", le chantier prestigieux de l'église Saint-Louis de Versailles, nouvelle paroisse de la capitale du royaume (fig. 3)<sup>(29)</sup>. Cet édifice, l'un des rares chantiers religieux, d'origine royale de la première moitié du règne, avant ceux plus prestigieux de Sainte-Geneviève par Soufflot ou de la Madeleine par Contant d'Ivry, symbolise sa carrière au même titre que le château de Maisons pour François Mansart. Sa construction dura une douzaine d'années (1742-1754), et lui valut de n'être pas complètement oublié.

En 1746, le roi lui confia la reconstruction du monastère dominicain de Notre-Dame de Prouille en Languedoc (Aude), berceau de l'ordre (fig. 4).

(29) Supra note 3, op. cit., pp. 88-93. Cf. Ph. Cachau, *Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne ou le dernier des Mansart*, mémoire de maîtrise sous la direction d'A. Schnapper et de Cl. Mignot, Paris IV, année universitaire 1988-1989, pp. 72-90. Dézallier d'Argenville, dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris*, Paris, 1755, pp. 119-120, parle de cette église comme "un édifice très considérable [qui] fera beaucoup d'honneur à M. Mansart". Dans son *Discours sur la nécessité de l'activité de l'architecture*, Paris, 1754, p. 49, J-Fr. Blondel cite l'édifice parmi les réalisations majeures du début du règne de Louis XV, avec l'abbaye de Panthémont et l'église Saint-Louis du Louvre, les façades de l'Oratoire, de Saint-Sulpice et de Saint-Roch.

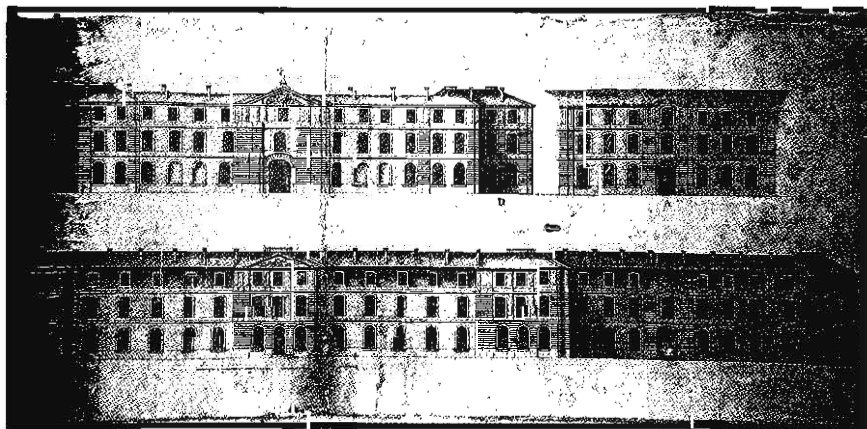


Fig. 4 - Monastère royal de Prouille, élévations (1746) (inédit)

(30) Arch. Nat., E 2253, arrêt du conseil du 21 mai 1746, et E 2322, autre du 30 novembre 1753.

(31) Cf. Ph. Cachau, "Les projets de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne pour la place Louis XV de Paris (1748-1753)", *Imaginaire et création artistique à Paris sous l'Ancien Régime (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, annales du centre Ledoux, sous la direction de Daniel Rabreau, t. II, Paris, 1998, pp. 129-147. Supra note 2, pp. 199-201 et note 26.

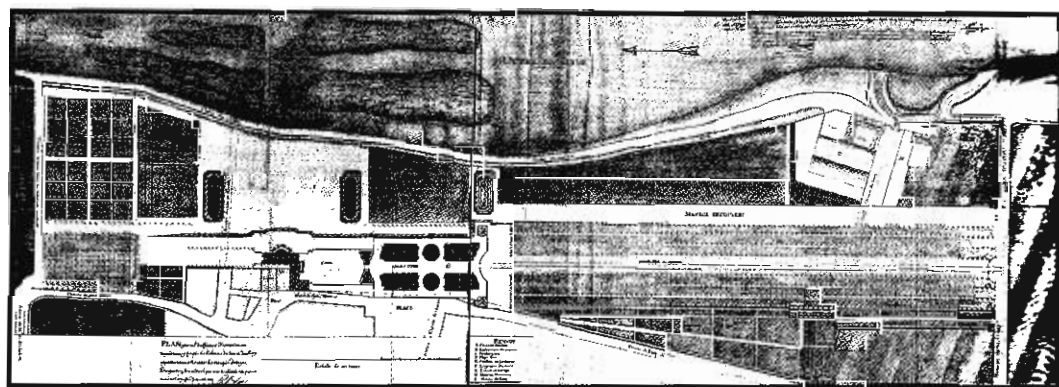
(32) Cf. notice de Ph. Cachau in *Dictionnaire des monuments d'Ile de France*, sous la direction de Georges Poissou, Paris, 1999, p. 844.

(33) Supra note 3, pp. 96-99, et note 29, pp. 100-115.

Mais comme François Mansart au Val de Grâce, il se vit retirer la responsabilité de cet édifice conséquent, parce que l'avancement des travaux ne correspondait guère à l'importance des sommes engagées<sup>(30)</sup>. Plus tard, entre 1749 et 1755, Mansart de Sagonne proposa des dessins pour la nouvelle place Louis XV de Paris, en vain. Cependant le roi fit appel à lui, en 1750 et 1751, pour l'estimation des hôtels de Conti et de Sillery, en vue de l'installation de l'hôtel de ville de Paris et de la place Louis XV dans le quartier de Buci. Mansart de Sagonne marchait là de nouveau sur les traces de François Mansart : le grand hôtel de Conti, anciennement hôtel de Guénégaud du Plessis, avait été restauré par lui à partir de 1648, et le petit hôtel, disposé derrière, avait été bâti par Jules Hardouin, vers 1669. L'hôtel en vis-à-vis était celui de Louis Philogène Brûlart de Sillery, marquis de Puitsieux, alors ministre des Affaires Etrangères, et descendant direct de Nicolas Brûlart, marquis de Sillery, qui avait fait bâtir le château de Berny par François Mansart<sup>(31)</sup>.

Mansart de Sagonne était à cette époque au comble de sa renommée. Outre la clientèle traditionnelle des Mansart, il travaillait aussi pour des personnalités proches du roi. Il en va ainsi du puissant ministre de la Guerre, Pierre-Marc de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, et de sa famille. En tant que surintendant des postes, il chargea Mansart de Sagonne de la construction de l'hôtel des postes de Versailles, en 1752<sup>(32)</sup>. Son fils, Marc-René, dit le "marquis de Voyer", directeur général des haras du roi de 1752 à 1763, fit bâtir, entre 1750 et 1753, le château d'Asnières-sur-Seine, dont le plan en Z n'est pas sans évoquer celui de Jules Hardouin-Mansart à Trianon<sup>(33)</sup> (fig. 5). Postulant alors au poste de directeur des bâtiments du roi, en vue de remplacer le marquis de Marigny, frère de Madame de Pompadour, le marquis avait fait appel à la fine fleur des arts de cette époque : Nicolas Pineau pour les ornements, Jean-Baptiste Pierre, futur premier peintre du roi et les Brunetti pour la peinture, Guillaume Coustou-le-Jeune pour la sculpture, qui œuvrait alors pour la marquise de Pompadour, dans la résidence voisine de Bellevue. Enfin pour sa femme, Anne Latcher, comtesse d'Argenson.

Fig. 5 - Plan général du domaine d'Asnières (1755)(A.N., Cartes et Plans, N III Seine 160).





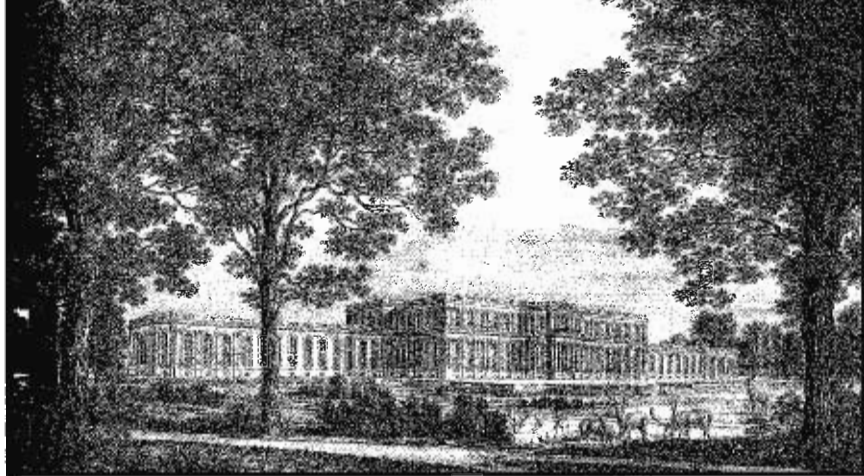


Fig. 6 - Ph. A. Leclerc : façade sur jardin du château de Jagesburg en 1780 (coll. privée).

Mansart de Sagonne rebâtit, dans le village de Montteuil, près de Versailles, la fameuse “Maison des musiciens italiens” de Louis XIV, que la comtesse venait d’acquérir en 1751<sup>(34)</sup>.

Mansart de Sagonne eut aussi une clientèle étrangère. A la même époque (1752-1756), il se mit au service du duc des Deux-Ponts, Christian IV, “prince palatin du Rhin”, qui était alors un ami intime de Louis XV, de Madame de Pompadour et du marquis de Voyer. Pour lui, il bâtit dans son duché, en tant que “surintendant des bâtiments”, la magnifique résidence de plaisance de Jagesburg qui fut achevée en 1756-1757 par Pierre Patte, farouche rival des derniers Mansart<sup>(35)</sup>. Détruite en 1793, la composition exploitait une nouvelle fois la thématique du Trianon d’Hardouin-Mansart, tant en plan qu’en élévation (fig. 6).

En 1756, Mansart de Sagonne voulut se mettre au service du roi de Portugal, Joseph I, lui proposant, après la destruction de Lisbonne par le tremblement de terre de 1755, le projet d’un nouveau palais royal<sup>(36)</sup>. Plus tard, en 1767, il vint proposer à Charles III d’Espagne, des projets de canaux sur l’Ebre et le Manzanares. Le premier devait servir de canal de jonction entre l’Atlantique et la Méditerranée, parallèlement à celui du Midi, sans passer par Gibraltar, “abandonné aux Anglais”. Le second était destiné à l’amélioration de l’approvisionnement de Madrid. Il en obtint les concessions, à condition d’aller former sa compagnie en France<sup>(37)</sup>. Ces trois projets restèrent sans lendemain. En 1772, il alla proposer au prince-évêque de Liège, François-Charles de Velbrück, différents projets de canaux sur ses états, qui connurent le même sort<sup>(38)</sup>.

Après son séjour en Espagne, il s’était rendu à Bordeaux en 1769. Le corps de ville lui demanda, à l’instar de leur homologue marseillais, un projet pour l’hôtel de ville qui s’ajoutait à ceux de Soufflot, Gabriel et Bonfin, architecte de la ville<sup>(39)</sup>. Profitant de sa présence, le curé et les marguilliers de Saint-Michel, l’une des paroisses les plus importantes de la ville, lui commandèrent à leur tour, le projet de reconstruction de la flèche de leur campanile, projet qui fut adopté, et dont on pouvait encore voir le dessin au siècle dernier<sup>(40)</sup>.

A côté de l’activité essentiellement francilienne d’un François Mansart, ou française d’un Jules Hardouin-Mansart, Mansart de Sagonne sut donner à la tradition Mansart, la dimension européenne qui lui manquait.

(34) Cette attribution a été rendue possible grâce à la comparaison des agrafes et des consoles rocailles de cette maison avec celles, identiques du château contemporain de Jossigny (Seine-et-Marne), par Nicolas Pineau, et œuvre attestée de Mansart de Sagonne. Nous remercions Madame Aline Rives, présidente des Amis du château et du parc de Jossigny et M. Jean-Claude Menou, conservateur général du domaine, de cette indication.

(35) Ce château fut longtemps attribué à tort au seul Pierre Patte (cf. P. du Colombier, *L’art français en Allemagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1956, p. 28). Cf. W. Weber, *Schloss Karlsberg*, Homburg, 1987, pp. 76-91.

(36) Supra note 29, pp. 37-39 et 42.

(37) Id., p. 41.

(38) AN., 01 589, n° 202.

(39) Supra note 37.

(40) Cf. Ch. Mariouneau, *Description des œuvres d’art qui décorent les édifices publics de la ville de Bordeaux*, Paris, 1861 et Bordeaux, 1865, p. 270. L’auteur se réjouit de son inexécution : “car, dit-il, jamais projet moins en harmonie avec le reste de l’édifice ne pouvait être révé pour le reste du clocher”.

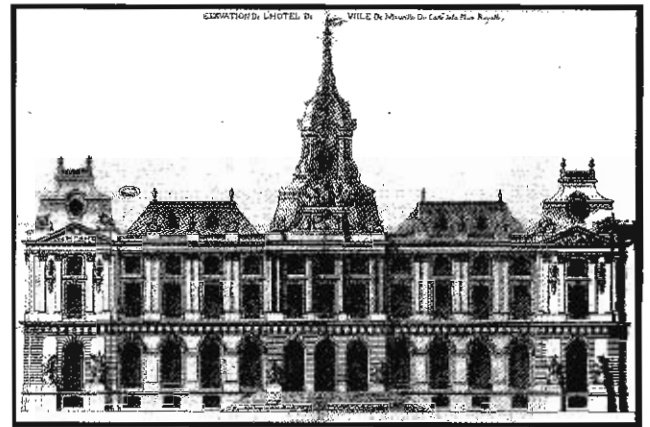
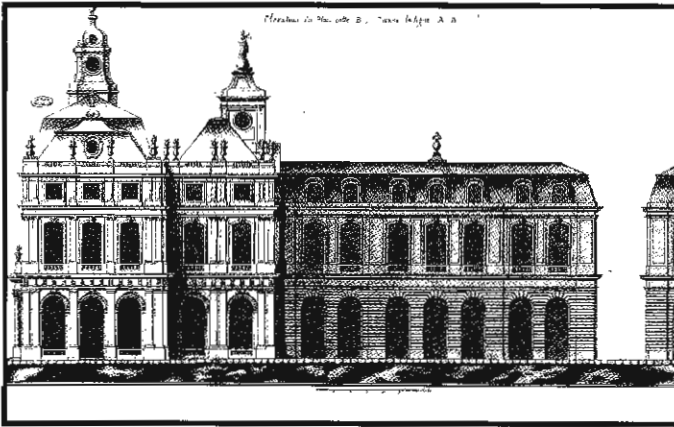


Fig. 7 - Élévations latérales de l'hôtel de ville et de la place royale de Marseille (1<sup>er</sup> projet; 1748) (AN, C. P., H/1/1320).

Fig. 8 - Élévation de l'hôtel de ville de Marseille sur la place royale (2<sup>e</sup> projet, 1752) (AN, C.P., H/1/1320).

Travailleur acharné, presque frénétique, Mansart de Sagonne nous rappelle à bien des égards, l'attitude de François Mansart. Comme lui, il n'hésitait pas à multiplier les projets et les variantes. Le projet le plus emblématique, sans nul doute, est celui de l'hôtel de ville de Marseille pour lequel il ne composa pas moins de vingt-deux dessins (fig. 7-8), exécutés entre 1747 et 1752, variantes de deux grands projets distincts<sup>(41)</sup>. De même, il avait multiplié les projets pour la place Louis XV de Paris, au point d'apparaître comme l'artiste - Boffrand excepté - le plus engagé sur ce sujet. Il tenait, à l'instar de Jules Hardouin-Mansart pour Louis XIV, à bâtir la nouvelle place royale de Paris, voulue par Louis XV. Il en allait du prestige et du renom des Mansart<sup>(42)</sup>. Il se souvint pour cela des projets de ses aïeux, telles que celui de François Mansart pour l'église des Minimes, replacée dans la perspective de la place des Vosges, et de Jules Hardouin-Mansart pour les Invalides, dont il reprit le projet de place à colonnade avec pavillons aux extrémités. Il proposait d'installer dans le fond, tantôt un arc de triomphe (fig. 10), tantôt l'église de la Madeleine, dont le massif carré en façade, coiffé de son dôme, évoquait les deux églises susdites. Par ailleurs, la multiplication des vases et des pots-à-feu en amortissement sur ses pavillons et sa colonnade était bien dans la manière des deux Mansart.

Mansart de Sagonne poussait à ce point le souci d'identification aux Mansart, qu'il voulut élargir comme eux le champ de son expérience à l'ingénierie. Comme François Mansart, il porta le titre d'"architecte et ingénieur ordinaire du roi", titre usurpé<sup>(43)</sup>, qui ne l'empêcha pas de proposer plusieurs projets de canaux, aussi bien sur la Marne (1752), que sur la Juine et la Rimarde, affluents de l'Essonne (1759-1767)<sup>(44)</sup>, en Bourgogne (1763-1764), dont il contribua à relancer le canal, qu'en Espagne (1769), ou dans la principauté de Liège (1773).

Sur le tard, il se doubla d'un inventeur, dans des domaines aussi variés que la marine, l'agriculture, la médecine ou le textile, témoignant par la même de son désir profond de participer aux idées progressistes d'un Siècle des Lumières, animé d'une curiosité sans borne<sup>(45)</sup>.

(41) Cf. Ph. Cachau, "Un projet inédit de place royale et d'hôtel de ville à Marseille par Mansart de Sagonne (1752)", *Bulletin Monumental*, t. 154-1, Paris, 1996, pp. 39-53.

(42) Il écrivait à d'Angiviller, en 1777, n'avoir "pas compté travailler pour un autre maître que pour mon Roy et mon souverain" (Arch. Nat., 01 1914, n° 50).

(43) Il n'en obtint jamais le brevet. Supra note 29, p. 56.

(44) Id., pp. 156-157.

(45) Supra note 29, pp. 57-59.

Une activité et une carrière aussi brillantes étaient le fruit d'un caractère fort et opiniâtre, en même temps que très imbu de lui-même. Quoiqu'il se disait d'un caractère doux et agréable<sup>(46)</sup>, Mansart de Sagonne se révéla un homme à la fois instable, difficile, entier et orgueilleux, à la manière d'un François Mansart, assorti toutefois d'une profonde sensibilité et générosité de cœur. Il s'apitoyait souvent sur lui-même<sup>(47)</sup> parce que la vie, du fait de sa bâtardise, n'avait pas toujours été très juste à son égard. Comme François Mansart avec la Mansarade, ou Jules Hardouin avec les propos acerbes du duc de Saint-Simon, il souffrit des calomnies et des médisances véhiculées par les rumeurs de cour. Le marquis de Verneuil le présentait ainsi comme un architecte "peu habile", malhonnête et de mœurs douteuses<sup>(48)</sup>. Le marquis d'Argenson le traite de "fripon" et de "monopoleur" (sic)<sup>(49)</sup>. Marigny s'indigne auprès du roi "de sa prétention [qui] me paroist d'un homme dont la tête pleine d'orgueil est malade"<sup>(50)</sup>, après que l'architecte lui ait envoyé le modèle exact de permission qu'il souhaitait recevoir pour son envoi à Lisbonne en 1756, et qu'il lui ait signifié son souhait d'être décoré de l'ordre du Christ, distinction suprême de la monarchie portugaise !

Ces propos malveillants ne l'avaient pas empêché d'accumuler, comme ses aînés, une fortune conséquente. Elle se montait, selon lui, après plus de vingt ans d'activité, à 1 400 000 livres et à 30 000 livres de rentes<sup>(51)</sup>. Il possédait par ailleurs un hôtel à Paris, rue La Feuillade, une maison de plaisance à Ivry-sur-Seine, l'une des plus belles du lieu, et l'ancien marquisat de Lévy, en Bourbonnais, proche du comté de Sagonne, situé en Berry, qu'il avait acquis en 1752 du marquis de Castries, moyennant 600 000 livres<sup>(52)</sup>. Une sale affaire de concession de l'exploitation de la forêt de Champroux, qui relevait de ses terres, dilapidera en quelques années tout ce bien durement acquis.

A l'instar de François Mansart, ses domiciles successifs témoignent des aléas de son ascension sociale. Du modeste logement situé à l'angle des rues Vieille du Temple et des Rosiers, chez les Marchebourg, sa belle-famille, à ses débuts<sup>(53)</sup>, Mansart de Sagonne logea, à partir de 1740, rue de l'Arbre-Sec, dans la splendide maison d'André-Léon Eynaud, écuyer

(46) Supra note 13.

(47) Voir sa très belle lettre à d'Angiviller du 25 mars 1776, cf. Ph. Cachau, op. cit., supra note 29, p. 162.

(48) Supra note 3.

(49) Cf. E.-J.-B. Rathery, *Journal et mémoire du marquis d'Argenson*, t. VI, Paris, 1864, (le 10 janvier 1750).

(50) Arch. Nat., 01 1908<sup>2</sup>, n° 41.

(51) Id., 01 1911, n° 180 et 181.

(52) Supra note 29, pp. 49-55.

(53) Il avait épousé le 30 janvier 1734, Claude Marchebourg, (Arch. Nat., Min. Cent., XLII, 368).

Fig. 9 - Plan de la place royale de Marseille (1748) (AN, C.P., H1/1320)

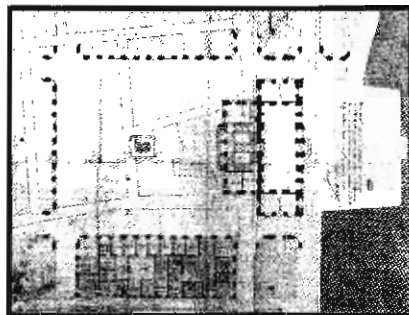
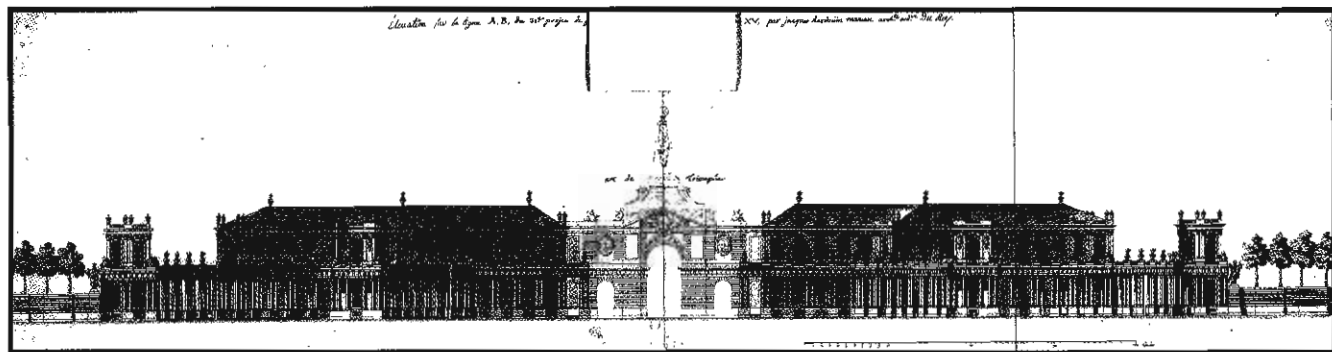


Fig. 10 - projet pour la place royale de Paris (variante avec l'arc de triomphe ; 1753) (BN, Est, Va 444, H1 87 456)



conseiller secrétaire du roi, puis rue Coquillière, et rue de Richelieu, au second étage de l'hôtel de la maréchale Bazin de Bezon (1742). Il se transporta en 1745, à l'hôtel de Madame Rioult de Cursay, rue Neuve des Petits-Champs, bâti par Boffrand, entre 1713 et 1715, et qui donnait par derrière sur la place Vendôme d'Hardouin-Mansart ! En 1747, il se porta acquéreur d'un hôtel, rue La Feuillade, sous le prête-nom de Marie-Marguerite Poitevin, comtesse de Crèvecœur<sup>(54)</sup>. Après son abandon aux héritiers de celle-ci, Mansart de Sagonne fut hébergé de 1759 à 1764, chez les héritiers de son maître charpentier, Charles Bonneau, rue du Cherche-Midi. Poursuivi par ses créanciers, il dut se réfugier au Temple, chez le prince de Conti, de 1764 à 1767. Il voyagea ensuite sans le sou à travers le midi de la France et l'Espagne. A son retour à Paris en 1769, il logea chez son grand ami, Gilbert Jérôme Claustrier, ancien garde des registres du Contrôle général des finances, dans la maison qu'il avait bâtie pour lui, en 1752, rue de Paradis (actuel n° 56 de la rue des Francs-Bourgeois)<sup>(55)</sup>. De 1776 à sa mort en 1778, il habita successivement la rue de Tournon, vis-à-vis de l'hôtel de Brancas, au Gros Caillou, quai d'Orsay, et enfin rue Dauphine<sup>(56)</sup>. Ce sont donc plus d'une dizaine d'adresses différentes qui témoignent d'une vie agitée et instable, en même temps que d'un souci permanent de marcher sur la trace de ses aînés. Outre le domicile de la place Vendôme, celui de la rue la Feuillade était à proximité immédiate de deux réalisations majeures des Mansart : l'hôtel de la Vrillière de François Mansart et la place des Victoires de Jules Hardouin. S'il fallait une preuve supplémentaire de cet état d'esprit, son domicile versaillais en témoigne : il logea, à partir de 1742, à l'actuel n° 8 de la rue des Tournelles, qui se trouve être celle de l'hôtel de Sagonne à Paris !

Mansart de Sagonne incarne en outre, au plus haut point, les prétentions nobiliaires des Mansart, avides, comme Jules Hardouin, d'honneurs et de distinctions. Anobli par Louis XIV en 1683, Jules Hardouin-Mansart portait le titre de comte de Sagonne, après l'acquisition de cette terre, en 1699. Mansart de Sagonne voulut élargir les prétentions de la famille, en acquérant le marquisat de Lévy, en Bourbonnais. Mais c'est abusivement qu'il portait les titres de comte de Sagonne et de marquis de Lévy<sup>(57)</sup> ! Par le mariage des filles et petites-filles de Jules Hardouin, il se trouvait apparenté à différentes personnalités du siècle, illustrant par là même la remarquable ascension sociale des Mansart, depuis les modestes origines d'un François Mansart, issu d'une famille d'artisans du bâtiment, en passant par Jules Hardouin-Mansart, fils d'un artiste peintre. Outre Robert de Cotte, son grand-oncle, premier architecte du roi, Mansart de Sagonne était apparenté au financier Claude Lebas de Montargis, dont il était le neveu ; au fameux président Charles-Jean-François Hénault, son cousin par alliance, ainsi qu'aux puissantes familles d'Arpajon et de Noailles. Ainsi, Anne-Charlotte Louise d'Arpajon, dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette, épouse de Philippe, comte de Noailles, duc de

(54) Supra note 29, pp. 136-139. Cf. A. Gady, "De Mansart à Mansart : le lotissement de la place des Victoires", *Cahiers de la Rotonde*, n° 17, Paris, 1996, pp. 132-142.

(55) Id., pp. 116-123. Cf. J.-P. Babelon, "Hôtel de Breteuil-Fontenay", *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, Paris, 1964, pp. 90-107.

(56) Id., pp. 23-24 et 42.

(57) Le titre de "marquis de Lévy" était déchu à la mort du dernier des Lévis-Charlus en 1734. Il ne fut relevé par le marquis de Sinery qu'en 1770. Quant au titre de "comte de Sagonne", il échut à la mort de Jacques Hardouin-Mansart, comte de Sagonne, second fils de Jules Hardouin-Mansart, et père de notre architecte, à la marquise d'Arpajon, sa nièce qui, en sus du comté de Sagonne, héritera aussi de l'hôtel parisien du même nom. En sa qualité de bâtard, Mansart de Sagonne ne pouvait hériter de ses père et mère, n'ayant pu obtenir les lettres de légitimation du roi.

Mouchy, plus connu sous le sobriquet fameux de “Madame l’Eriquette”, était la petite cousine germaine de Mansart de Sagonne ! Par là même, les Noailles étaient devenus les derniers héritiers de la dynastie Mansart<sup>(58)</sup>.

La “parenté artistique” avec la tradition des Mansart, surtout celle de François Mansart, apparaît clairement dans ses bâtiments. Comme Jules Hardouin-Mansart à l’égard de François Mansart, Mansart de Sagonne usait à bon escient des formules de ses aïeux. Formé, on l’a vu, dans la tradition de son grand-père par les disciples de ce dernier, il s’en affranchissait en s’inspirant de la liberté et de l’originalité de l’architecture de François Mansart. Il en résulte une architecture à la fois contrastée et raffinée, libre et variée, sobre et ornementée, d’une galanterie et d’une noblesse propre au mode rocaille dans lequel il composait, toujours animé d’un souci constant d’invention et d’originalité. Cela se traduit dans les façades, par de subtils effets de gradations et de masses contrastées, un emploi patricien des ordres et des ornements, et par la formulation audacieuse des plans.

A l’exemple de François Mansart, Mansart de Sagonne attachait un profond intérêt pour la sculpture décorative, et notamment pour le motif des vases et des pots-à-feu en amortissement, fréquent dans ses bâtiments (place Louis XV ; Saint-Louis ; hôtel de ville de Marseille ; Asnières ; Jagesburg ; etc.). Il manifestait, comme lui, un grand soin dans leur dessin et dans leur qualité d’exécution. Il s’était attaché pour cela les services de deux des plus grands ornemanistes du moment, Nicolas Pineau, qui avait œuvré pour le tsar Pierre le Grand, et son fils Dominique. Les ornements rocailles de Mansart de Sagonne figurent ainsi parmi les plus beaux du genre.

Fort attentif à la qualité de ses bâtiments, il était marqué lui aussi par le même souci de perfection que François Mansart. Il en allait de la réputation de son architecture. Or au XVIII<sup>e</sup>, plus qu’au siècle précédent, la qualité d’un bâtiment tenait, au-delà de celle des plans et des élévations, avant tout dans l’art de profiler. Mansart de Sagonne s’ingéniait ainsi à multiplier les effets de relief dans ses façades, jouant sur la savante combinaison des parties planes, convexes ou concaves, disposées tantôt en saillie, tantôt en renfoncement. C’est alors que les ordres et les ornements venaient souligner et valoriser ce subtil dispositif. Sa pensée devient si étonnante et si originale qu’elle n’est pas sans rappeler celle d’un François Mansart.

Cet état d’esprit se voit également dans la construction de ses ouvrages. On retrouve chez Mansart de Sagonne, ces mêmes goûts de tours de force et de la virtuosité technique que chez ses aïeux. Qu’il s’agisse de stéréotomie ou de charpente, il nous a laissé quelques beaux morceaux du genre, à

## Une “parenté artistique”

(58) Catherine-Henriette Hardouin-Mansart (1673-1711), troisième fille de Jules Hardouin-Mansart, avait épousé le 17 février 1693, Claude Lebas de Montargis (1659-1741), marquis du Bouchet-Valgrand et seigneur de Vanves, trésorier général de l’Extraordinaire des guerres en 1701, garde du trésor royal en 1708, et conseiller d’Etat en 1722. Leur fille aînée (1695-1728), qui portait le même nom que sa mère, cousine germaine de Mansart de Sagonne, épousa le 30 janvier 1714, Charles-Jean-François Hénault, président du parlement de Paris et membre de l’Académie Française, auteur des fameuses “Mémoires”, dans lesquelles il évoque sa belle-famille Mansart (Paris, 1855, pp. 131-133). La cadette, Anne-Charlotte (1697-1767), qui fut dame du palais de la duchesse de Berry, fille du Régent, épousa le 28 mars 1715, Louis, marquis d’Arpajon, chevalier de la Toison d’Or, gouverneur et lieutenant général de la province et duché de Berry. De leur union, naquirent trois enfants, dont une fille unique et seule survivante, Anne-Claude-Louise (1729-1794), qui épousa le 27 novembre 1741, Philippe (1715-1794), comte de Noailles, prince de Poix et duc de Mouchy, maréchal de France en 1775.

La dynastie Mansart trouve ainsi son prolongement dans celle des Noailles, puisqu’à sa mort, le 24 octobre 1783, rue des Fontaines, à Paris, Mansart de Jouy n’avait pour seul et unique héritier que son petit-fils, Maurice-Jean Duval, fils de sa fille unique Adélaïde-Marie (1756-1779) et de son gendre Jean-Pierre Duval, écuyer, garçon de la chambre de Madame Elisabeth. Ce Maurice-Jean Duval était encore vivant au début du XIX<sup>e</sup> siècle. (Cf. Abbé L. Meister, *Les origines beauvaisines et la descendance de Jules Hardouin-Mansart*, Beauvais, 1925, et supra note 7).

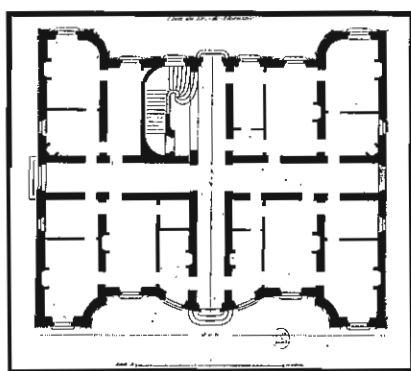
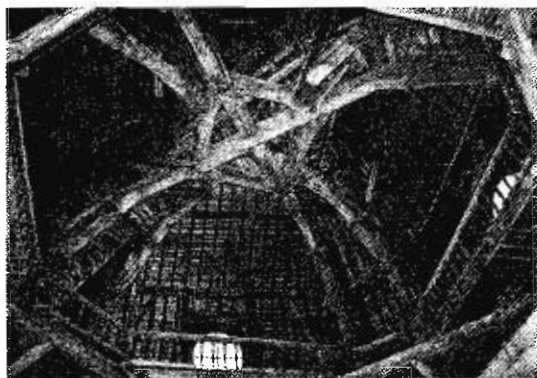


Fig. 11 - Charpente du dôme et de la flèche de l'église St-Louis de Versailles. (inédit)

Fig. 12 - Plan de la maison des dames de St-Chaumont, rue St-Denis (1734). (Encyclopédie de l'architecture, 10<sup>e</sup> année, Carnavalet, topo PC 47B)

l'instar de François Mansart à Balleroy ou à Blois, et de Jules Hardouin-Mansart, à l'hôtel de ville d'Arles. Citons, par exemple, la voûture de la tribune d'orgue et la charpente admirable du dôme et de la flèche de l'église Saint-Louis de Versailles (fig. 11).

La qualité et l'originalité de ses œuvres sont manifestes, dès sa première grande réalisation en 1734 : la maison de Saint-Chaumont, rue Saint-Denis<sup>(59)</sup>. Le plan (fig. 12) est d'une formulation inédite à Paris alors alternant les parties planes, convexes et concaves qui nous rappellent à cet égard les formulations borrominiennes chères à François Mansart. Cette maison symbolise bien l'ambiguïté de l'architecture de Mansart de Sagonne, faite d'un mélange de simplicité propre à François Mansart dans sa seconde période et à Jules Hardouin-Mansart, mais agrémentée d'une puissante ornementation rocaille, qui n'est pas sans évoquer l'hypertrophie de certains ornements du grand Mansart, à Coulomniens notamment<sup>(60)</sup>.

Son goût de la variété et de l'originalité, bref d'un certain libertinage architectural, que François Mansart affectionnait lui aussi, est patent dans le surprenant fronton côté jardin de la maison susdite ou dans les élévations de l'église Saint-Louis de Versailles (fig. 3). Si le plan reprend la formule traditionnelle de l'église en croix latine avec déambulatoire et chapelles rayonnantes, Mansart de Sagonne s'est efforcé de lui donner ici des inflexions qui nous ramènent encore une fois à Borromini, et dans une certaine mesure à François Mansart. Elles se traduisent en façade par la combinaison des pans concaves et convexes sur les bas-côtés de la façade principale et les bras du transept. Sa fougue se manifeste dans son goût des masses heurtées et contrastées de la façade principale qui, si elle reprend les formules baroques d'un Carlo Rainaldi à Santa Maria-in-Campitelli, reproduites par Robert de Cotte à l'église Saint-Roch, s'inscrivent aussi dans la tradition d'un François Mansart aux portails des Feuillants, du Val-de-Grâce, ou des Minimes. Son originalité et sa fantaisie apparaissent très clairement dans le dessin contrasté des tours, coiffées d'étonnants bulbes, et dans la flèche de l'église, présentée sous la forme d'un grand balustre au-dessus du dôme, qui est demeurée jusqu'alors totalement inédite.

Son souci de variété dans les élévations est manifeste dans ses deux projets pour l'hôtel de ville de Marseille, le premier daté de 1747, le second de 1752 (fig. 7-9). Il convient de rappeler qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, plus qu'au siècle précédent, l'emploi des ornements et des ordres était déterminé par les règles strictes de convenance et de caractère qui devaient permettre aux bâtiments d'afficher leur destination.

Dans son premier projet, Mansart de Sagonne se montrait relativement sage dans son ornementation. La répartition de ses trois niveaux - rez-de-chaussée, étage noble, attique - est une citation quasi-littérale de la façade sur cour du château de Blois de François Mansart dont il reprenait, dans

(59) Cf. Ph. Cachau, "La maison de Saint-Chaumont", *Le quartier de Bonne Nouvelle*, sous la direction de Béatrice de Andia, DAAVP, Paris, 1998, pp. 87-92, et supra note 3, p. 86.

(60) Supra note 2, p. 88.

une de ses nombreuses variantes, la même gamme d'ordres (fig. 7). On notera au passage l'usage assez libre et particulier des pots-à-feu dans les travées de l'avant-corps central, à l'étage noble. L'ensemble demeurerait très classique, assorti toutefois d'une touche d'originalité dans les couvertures - une constante chez Mansart de Sagonne - ou dans la disposition de son escalier principal à deux vides centraux, preuve d'un goût partagé avec le grand Mansart pour les expériences scalaires (fig. 9).

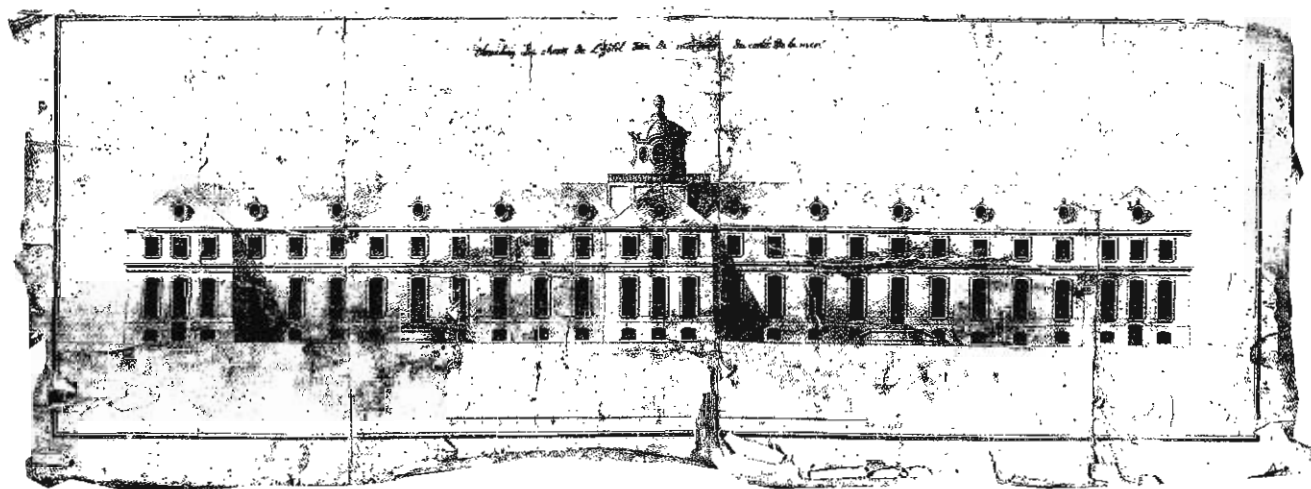
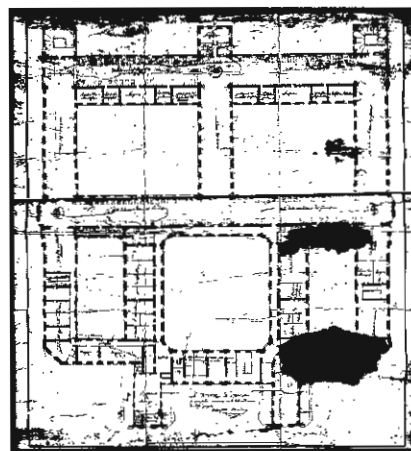
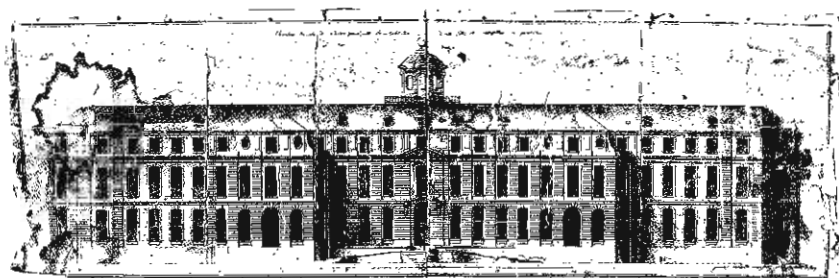
Dans le second projet (fig. 8), Mansart de Sagonne laissa éclater sa fantaisie en adoptant un parti délibérément décoratif et ambitieux, et en variant les élévations sur le Vieux Port et sur la place royale. La diversité de ses couvertures et sa manière de combiner les ordres, qu'ils fussent colonnes ou pilastres, simples ou doubles, isolés ou superposés, marquaient encore une fois sa liberté d'esprit et son originalité.

Pour l'Hôtel-Dieu de la ville (fig. 14 et 15), il revint à un style plus sobre et dépouillé, conforme au caractère du bâtiment - un hôpital public - dont la fonction devait le garder de toute ostentation déplacée<sup>(61)</sup>. Il y révéla une fois encore son sens profond du raffinement et de la nuance, dans la manière de combiner les parties lisses et les parties à refends, en même temps que son sens de l'originalité, en adoptant les pans coupés proposés par Soufflot à l'Hôtel-Dieu de Lyon, pour cadrer sa façade principale.

(61) Cf. Ph. Cachau, *L'activité de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne à Marseille (1747-1753)*, mémoire de DEA sous la direction de Jean Guillaume, Paris IV, année universitaire 1993-1994, pp. 47-73.

Fig. 14 - Plan de l'hôtel-Dieu de Marseille (1753)  
(Archives départementales des Bouches du Rhône, VI HDH 46) - inédit-

Fig. 15 - Élévations de l'hôtel-Dieu de Marseille (1753)  
(Archives départementales des Bouches du Rhône, VI HDH 50) - inédit-



Surtout, il démontra, dans ce projet colossal, sa science remarquable de la distribution, afin d'intégrer dans un plan régulier et homogène, toutes les fonctions inhérentes à un hôpital moderne, qui rendent ainsi ce projet bien plus cohérent que celui de Soufflot ! Il entendait par là même se montrer digne de ce qu'avait pu produire un François Mansart au Val-de-Grâce ou un Jules Hardouin aux Invalides. Son mérite était d'autant plus grand que ce projet devait être bâti sur un terrain à forte déclivité, celui de la colline des Accoules. Il se souvint ici davantage de Jules Hardouin que de François : cette manière d'utiliser le refend afin de distinguer certaines parties de l'édifice s'inscrivait dans la tradition d'un Hardouin-Mansart aux Ecuries de Versailles ou au château de Boufflers, par exemple. Il en était de même dans l'emploi des baies en embrasure à arcades.

Mansart de Sagonne avait déjà usé de tels procédés dans un projet tout aussi ambitieux, celui du monastère Notre-Dame de Prouille<sup>(62)</sup> (fig. 4). D'une grande sobriété, l'architecte avait joué sur une gamme d'effets subtils et variés, allant de la diversité de gradation des ressauts sur les pavillons, à la différenciation de chacune des parties du bâtiment par l'emploi alterné du refend, en passant par l'usage différencié des baies suivant les niveaux, conformément à la tradition du XVIII<sup>e</sup>. L'originalité du plan (fig. 5) et de sa savante distribution est ici encore à souligner. D'une parfaite régularité et homogénéité, Mansart de Sagonne a su délimiter les différents quartiers d'un monastère composé à la fois de religieuses (novices, converses et professes) et de frères-lais.

Le dernier Mansart, il est vrai, était davantage marqué par l'œuvre et la carrière de Jules Hardouin-Mansart, à qui il souhaitait ressembler en tout, que par François Mansart. On a vu qu'à Asnières et à Jagesburg, il avait exploité la thématique du Trianon de Marbre. Dans le premier château, la disposition du bâtiment était particulièrement habile et remarquable (fig. 6). Au lieu d'un château de plan massé, double ou triple en profondeur, formule fréquente à cette époque pour une demeure de plaisance, il choisit de dédoubler le bâtiment et de tourner une des ailes, simple en profondeur, vers la campagne, avec pavillon en retour, tandis que le corps de logis principal, double, était tourné vers la Seine. Par cette savante disposition, il exploitait toutes les vertus du site. Il se souvint toutefois de François Mansart à Maisons, dans cette grande allée de plusieurs lieues qui précédait l'avant-cour et la cour, puis à Blois, dans le motif de l'avant-corps autrefois surmonté d'un buste, en l'occurrence celui de Louis XV (fig. 16). En revanche, les groupes aux pieds de celui-ci étaient manifestement inspirés du modèle de Jules Hardouin au pavillon d'entrée de l'hôtel des Invalides, motifs qu'il avait repris à la même époque, pour les pavillons de son second projet pour l'hôtel de ville de Marseille<sup>(63)</sup> (fig. 9).

A Jagesburg (fig. 7), l'influence de Trianon n'était pas tant dans les plans que dans les élévations. La cour était bordée par deux ailes basses au rez-

(62) Projet conservé dans les archives du monastère. Nous remercions infiniment la sœur Marie-de-Jésus de nous l'avoir communiqué.

(63) Nous remercions M. J.-P. Babelon de son observation.

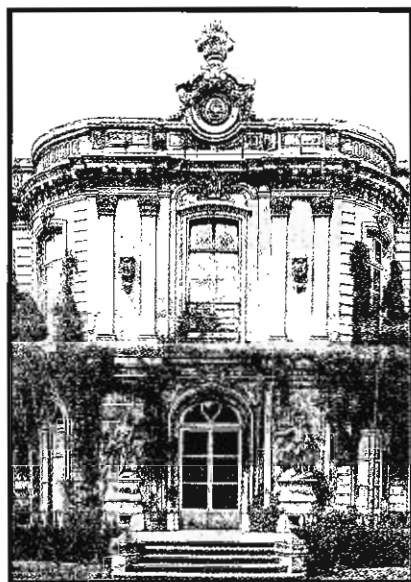


Fig. 16 - Avant-corps d'Asnières.



de-chaussée, isolées et couvertes à l'italienne, élevées de pilastres ioniques, tandis que le château reproduisait, lui, l'effet horizontal de ce palais du côté du jardin, effet propre à l'architecture d'Hardouin-Mansart, à Versailles notamment. On reste confondu une fois encore par l'infinie diversité de ses animations en façade, allant de la simple saillie des pavillons latéraux au fort décrochement du corps central et de son avant-corps côté jardin, en passant par la multiplication des ressauts, afin de créer un effet de rétrécissement progressif. Cette science de la gradation, visible à la même époque sur l'avant-corps d'Asnières (fig. 16), reste assez exceptionnelle pour un architecte de cette époque. On est alors bien loin de la sécheresse de certaines réalisations d'un Boffrand ou d'un A.-J. Gabriel ! Son avant-corps du côté du jardin reprenait le motif identique des pavillons du château de Blois mais agrémenté d'un balcon<sup>(64)</sup>.

A travers ces quelques exemples, Mansart de Sagonne avait retenu, on le voit, les leçons, les formules, et les partis pris des deux Mansart. Il nous rappelle, à certains égards, l'état d'esprit dans lequel travaillait François Mansart. Mais si ce dernier avait profondément renouvelé et réinventé la tradition classique française, Mansart de Sagonne représente au contraire l'aboutissement de cette tradition, telle que la concevaient les Mansart. Tradition revue et corrigée sur le mode contemporain de la rocaille, mais qui avait fini par s'épuiser et par lasser les esprits. Pourtant, jusqu'alors, son œuvre<sup>(65)</sup> avait été généralement estimée. En 1739, les experts chargés d'évaluer ses projets pour le lotissement de l'hôtel de Lesdiguières, mitoyen du couvent de la Visitation Sainte-Marie de François Mansart, rue Saint-Antoine, jugeaient "la composition bien raisonnée, la distribution bien ordonnée, la commodité bien envisagée, la décoration d'une sage simplicité", preuve qu'il avait su retenir la leçon de ses ancêtres<sup>(66)</sup>. Plus tard, le duc de Luynes estima son église Saint-Louis "très belle et bien bâtie"<sup>(67)</sup>. Enfin le marquis de Marigny ne tarit pas d'éloges, quoique mêlés de regrets, sur son splendide projet pour la place Louis XV de Paris, qu'il qualifia de "plus beau des trente-un"(sic)<sup>(68)</sup>. Mais l'esthétique néoclassique prônée par Marigny, à partir des années 1750, ne correspondait plus guère aux attentes et à la conception que Mansart de Sagonne se faisait de l'architecture. Formé dans la mouvance rocaille et dans la tradition d'un Jules Hardouin-Mansart, il préféra donc se retirer<sup>(69)</sup>. Incapable d'épouser le nouveau style à l'Antique - un cas similaire existe en peinture chez Fragonard - Mansart de Sagonne faisait partie de ces artistes dépassés dont on ne voulait plus entendre parler. Il fut oublié tandis que par nostalgie du siècle de Louis XIV, on magnifiait l'œuvre de François Mansart et de Jules Hardouin-Mansart, ses aînés, dont il voulut et réussit finalement à être le digne successeur.

(64) Supra note 2, p. 172.

(65) Mansart de Sagonne laisse un corpus substantiel qui témoigne de l'importance de son activité dans l'architecture de son temps. Dans l'état actuel de nos connaissances, ce sont plus d'une dizaine de constructions sûres, une douzaine de restaurations, neuf projets divers attestés mais non réalisés, et enfin sept attributions dont cinq de manière évidente et certaine. La dernière attribution en date est le château de Jossigny (Seine-et-Marne). Cf. notice de G. Mabile et G. Poisson, supra note 32, p. 416, et note 34.

(66) Id., Z/1j/688 : Procès verbal du 18 août 1739.

(67) Cf. L.-E. Dussieux et E. Soulié, *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758)*, t. XIII (1753-1754), Paris, 1863, p. 326.

(68) Supra note 31, p. 140.

(69) Il confesse à Marigny en 1766, qu'en 1756, "je songeay à me repôser, j'eus l'honneur de vous aller faire ma cour, et de vous annoncer alors que je quittrai les travaux (sic) publics, et me réservait (sic) que ma place, et les honneurs de l'académie, ainsi que les travaux du Roy, si l'occasion s'en présentait, (...)". (Arch. Nat., O<sup>1</sup> 1911, n<sup>o</sup> 180).